

**Avis d'enquête publique sur les Plans particuliers de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales « Le Plateau des Tailles » sise sur les communes de Vielsalm, Houffalize et Manhay, et « Le Thier de Regné » sise sur la commune de Vielsalm**

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne a pris l'initiative de mettre à jour et de créer le plan particulier de gestion de deux réserves naturelles domaniales. La première réserve, « Le Plateau des Tailles », fait l'objet d'une extension de 51,6965 ha et s'étend sur le territoire des cantonnements de Vielsalm et la Roche-en-Ardenne. Cette extension résulte de la conclusion de conventions avec les communes de Vielsalm et de Manhay ainsi que de l'ajout de terrains domaniaux. Le Plateau des Tailles est réputé pour les habitats d'intérêt communautaire qui s'y trouvent (landes, tourbières, prairies de fauche,...) et pour la présence de nombreuses espèces animales et végétales caractéristiques, parfois remarquables et/ou protégées. La réserve du « Thier de Regné » s'étend quant à elle sur une superficie de 33,6695 ha sur le cantonnement de Vielsalm et est composée de forêts feuillues et de landes sèches submontagnardes. La diversité de sa faune ailée est importante.

Avant l'adoption des arrêtés de ces réserves naturelles, leur Plan particulier de Gestion est soumis à enquête publique. Celui-ci comprend les renseignements administratifs, la carte, les aspects biologiques et les mesures générales de gestion.

Vous pouvez le consulter et émettre vos remarques pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les bureaux des administrations communales concernées, à savoir Vielsalm, Houffalize et Manhay. Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès des Ingénieurs Chefs de Cantonnement de Vielsalm (Jean-Claude Adam – 080/28.22.80) et la Roche-en-Ardenne (Sandrine Lamotte – 084/24.50.80).

L'enquête publique, d'une durée de 30 jours, débutera le 22 août 2022.